



ADMINISTRATION SUPÉRIEURE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Demande de réservation pour un vol Wallis / Futuna ou Futuna / Wallis
(rayer la mention inutile)

Réf. Arrêté n° 2020-171 du 19 mars 2020 Relatif à la desserte aérienne inter-îles dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	

Date de la demande	
Date du déplacement envisagé	
Description détaillée du motif du déplacement	
Dernière date d'entrée sur le Territoire des îles Wallis et Futuna (si celle-ci est intervenue il y a moins de 15 jours : précisez les pays visités)	

Avis de l'Agence de santé daté du :
Favorable
Défavorable

Décision du Préfet, datée du :
Favorable
Défavorable